

Natura 2000 en

Baie du Mont-Saint-Michel

500 km² de diversité à préserver

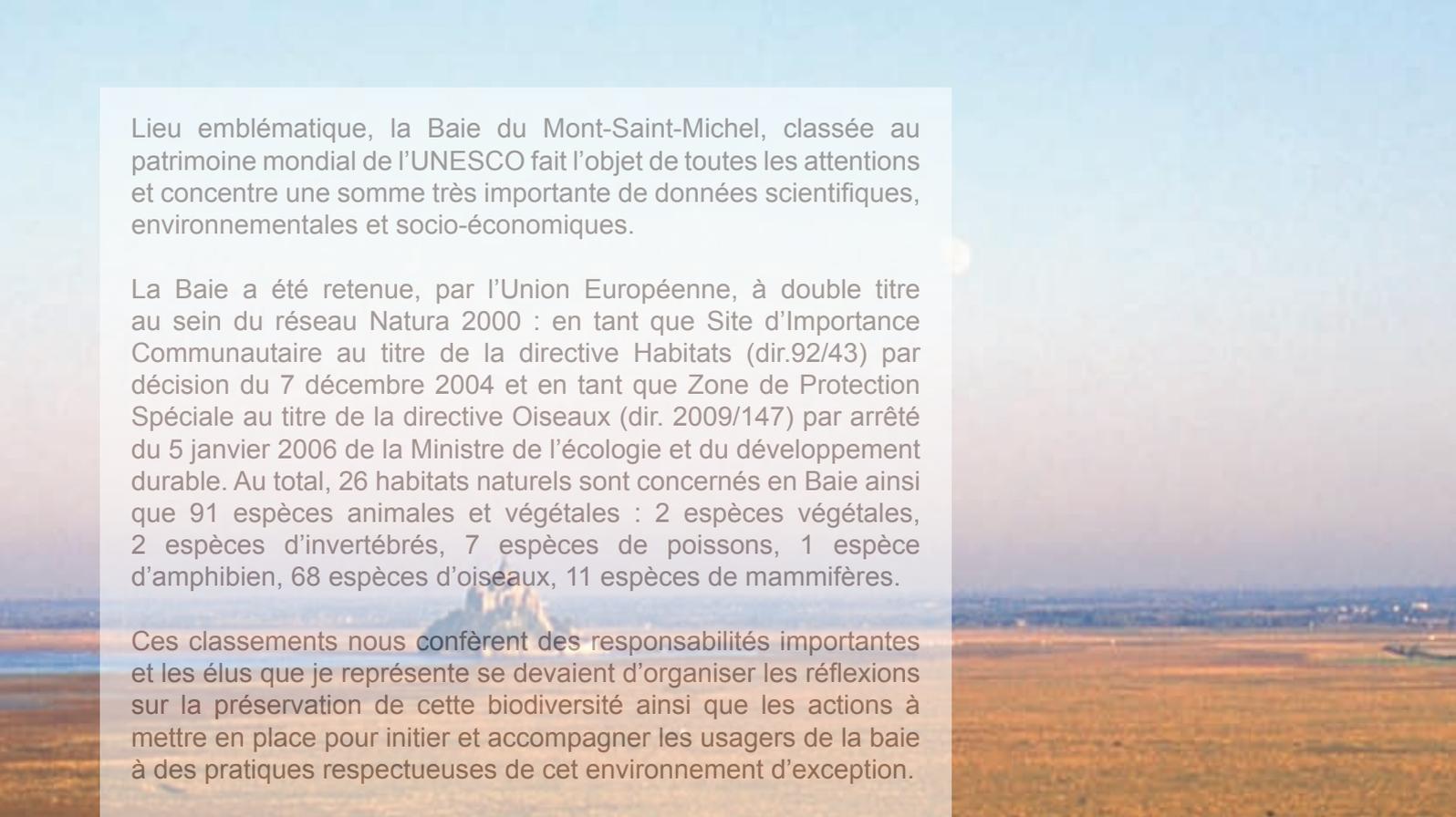


© André Mauxion



Conservatoire
du littoral

Natura 2000



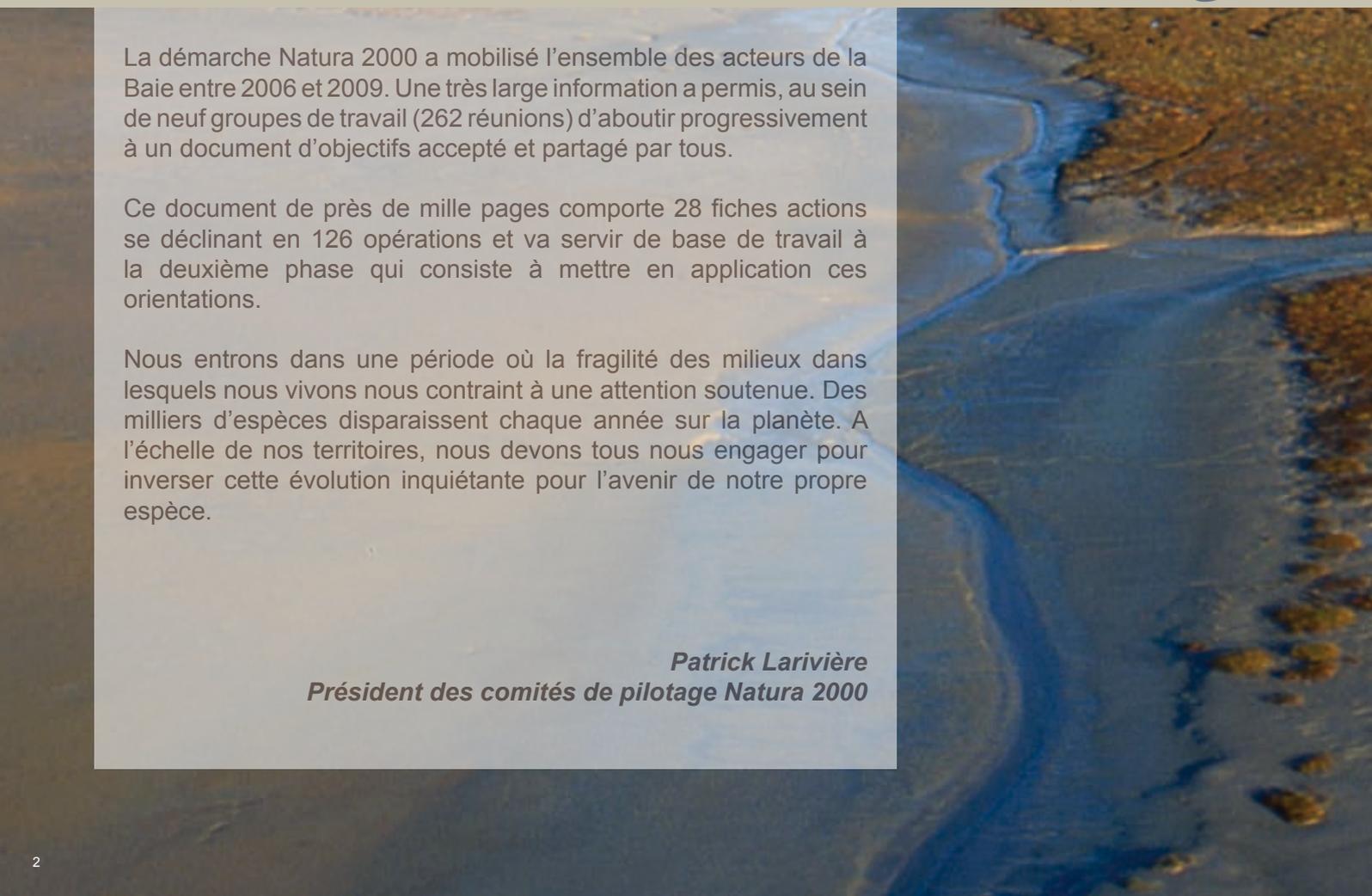
Lieu emblématique, la Baie du Mont-Saint-Michel, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO fait l'objet de toutes les attentions et concentre une somme très importante de données scientifiques, environnementales et socio-économiques.

La Baie a été retenue, par l'Union Européenne, à double titre au sein du réseau Natura 2000 : en tant que Site d'Importance Communautaire au titre de la directive Habitats (dir.92/43) par décision du 7 décembre 2004 et en tant que Zone de Protection Spéciale au titre de la directive Oiseaux (dir. 2009/147) par arrêté du 5 janvier 2006 de la Ministre de l'écologie et du développement durable. Au total, 26 habitats naturels sont concernés en Baie ainsi que 91 espèces animales et végétales : 2 espèces végétales, 2 espèces d'invertébrés, 7 espèces de poissons, 1 espèce d'amphibien, 68 espèces d'oiseaux, 11 espèces de mammifères.

Ces classements nous confèrent des responsabilités importantes et les élus que je représente se devaient d'organiser les réflexions sur la préservation de cette biodiversité ainsi que les actions à mettre en place pour initier et accompagner les usagers de la baie à des pratiques respectueuses de cet environnement d'exception.

Edito

Patrick Larivière, Président des comités de pilotage



La démarche Natura 2000 a mobilisé l'ensemble des acteurs de la Baie entre 2006 et 2009. Une très large information a permis, au sein de neuf groupes de travail (262 réunions) d'aboutir progressivement à un document d'objectifs accepté et partagé par tous.

Ce document de près de mille pages comporte 28 fiches actions se déclinant en 126 opérations et va servir de base de travail à la deuxième phase qui consiste à mettre en application ces orientations.

Nous entrons dans une période où la fragilité des milieux dans lesquels nous vivons nous contraint à une attention soutenue. Des milliers d'espèces disparaissent chaque année sur la planète. A l'échelle de nos territoires, nous devons tous nous engager pour inverser cette évolution inquiétante pour l'avenir de notre propre espèce.

Patrick Larivière
Président des comités de pilotage Natura 2000



Sommaire

| | |
|---|--------------|
| La Baie du Mont-Saint-Michel : Monts et merveilles | p. 4 |
| Qu'est-ce que Natura 2000 ? | p. 8 |
| Avenir de la Baie : les questions en jeu | p. 10 |
| Préserver le patrimoine naturel de la Baie du Mont-Saint-Michel : pourquoi intervenir ? Quelles actions mettre en oeuvre ? | |
| La mer et les grèves, <i>plus de 400 km² de diversité à ciel ouvert</i> | p. 12 |
| Les marais salés, <i>nourricerie de la Baie et domaine des moutons</i> | p. 14 |
| Le littoral, <i>une grande diversité de rivages en Baie</i> | p. 16 |
| Les zones humides et les marais, <i>lieux de repos et d'alimentation des oiseaux</i> | p. 18 |
| Les polders, <i>une conquête humaine sur la mer</i> | p. 20 |
| Le bois d'Ardennes, <i>haut lieu pour les chauves-souris et les poissons migrateurs</i> | p. 21 |
| Engagez-vous dans l'entretien ou la restauration des milieux naturels | p. 22 |
| Comment intégrer la démarche ? | p. 24 |





© Dominique Halleux

La Baie du Mont-Saint-Michel

Monts et merveilles

Un site mondial de migration et d'hivernage

Située sur la grande voie migratoire ouest-européenne, la Baie offre, chaque hiver, repos et nourriture à 130 000 oiseaux d'eau de passage grâce aux grèves dégagées à marée basse et aux marais dans les terres (Sougéal)... En fin d'été, 500 000 à un million d'oiseaux, surtout des passereaux, migrent au-dessus de la Baie en direction de leurs quartiers d'hiver, situés beaucoup plus au sud.



© Dominique Halleux

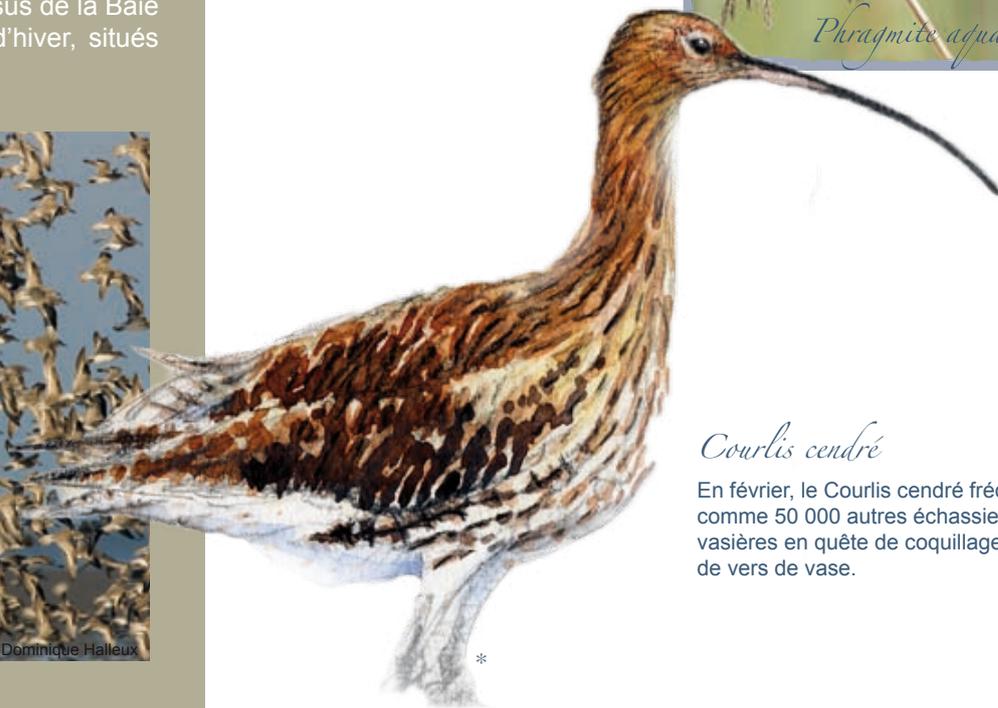
Un site d'accueil pour le passereau le plus menacé d'Europe

Le Phragmite aquatique reprend des forces dans les roselières de la Baie au cours de son long voyage entre l'Europe centrale et l'Afrique tropicale.



Phragmite aquatique

© Arnaud Le Névé - Bretagne Vivante SEPNE



Courlis cendré

En février, le Courlis cendré fréquente, comme 50 000 autres échassiers, les vasières en quête de coquillages et de vers de vase.

*

Des marées parmi les plus fortes au monde

Une différence maximale de 15 mètres s'affiche entre les hautes et basses mers. Toutes les 12 heures, jusqu'à 250 km² d'étendues de sables et de vases se découvrent à marée basse, livrant alors une énorme source de nourriture, particulièrement pour les oiseaux.

Un terrain d'étude d'intérêt international, véritable laboratoire scientifique

Milieu d'échanges entre terre et mer, support de nombreuses activités humaines, la Baie est un territoire d'expérimentations et d'acquisitions de connaissances pluridisciplinaires pour comprendre son fonctionnement (ex : rôle des herbues sur l'alimentation des bars et mullets, impact des pratiques agricoles sur les bassins versants, estimation des ressources marines disponibles en Baie). Des sujets d'actualité tels que l'impact des changements climatiques trouvent également en Baie un terrain de recherche adapté.



© Patrick Le Mao - Ifremer Cresco



Bernaches cravant

Les plus vastes étendues d'Europe...

...d'Hermelles : les récifs d'Hermelles, des îlots de biodiversité qui s'étendent sur 250 hectares. Ils sont un lieu de refuge et de nourriture pour de nombreux invertébrés, eux-mêmes consommés par les poissons et les oiseaux.



© André Mauxion

...de marais salés (prés salés ou herbues) : sur plus de 4 000 hectares, les prés salés offrent pâture aux célèbres moutons, accueillent des oiseaux, enrichissent les eaux marines et servent de nurricerie, à marée haute, pour les bars et les mullets.



© Romain Mathieu

Une nurserie et une nourricerie sans équivalent

La Baie est le premier centre de production de moules françaises avec 15 % de la production nationale. D'autre part, 70 % des poissons pêchés dans le Nord-Ouest de la France ont séjourné en Baie, dont les eaux riches, favorisent la croissance des poissons, crustacés et coquillages.



La plus importante concentration de «petits échassiers» de France

10 % des hivernants du littoral, soit 50 000 oiseaux, séjournent en Baie. Parmi eux, la Barge à queue noire s'alimente dans les marais à marée haute et sur les grèves à marée basse.



La plus forte présence de grands dauphins côtiers de France

La population est estimée à plusieurs centaines d'individus.



Un haut lieu pour les chauves-souris

Le bois d'Ardenne abrite 1/3 des espèces de chauves-souris connues en Europe.



Un «réservoir» de biodiversité régionale

La variété des milieux de la Baie (dunes, falaises, bancs coquilliers, îlots marins, marais...) favorise la présence d'une grande diversité d'espèces végétales et animales. Par exemple, les falaises de Carolles abritent 1/3 des espèces végétales du département de la Manche et sont les plus riches de Normandie pour les criquets, sauterelles et grillons. Elles rivalisent aussi avec le bois d'Ardennes pour les papillons, qui lui, compte la moitié des papillons connus de la Manche.

Les plus grands bancs ► coquilliers de France

Ces amas de coquillages progressent de plus de 10 mètres par an et forment une barrière littorale de plus de 20 km qui protège les digues et terrains arrière-littoraux lors des tempêtes. Ils hébergent des oiseaux et une flore remarquable protégée s'y développe.

Chou maritime



© Larrey & Roger CDL

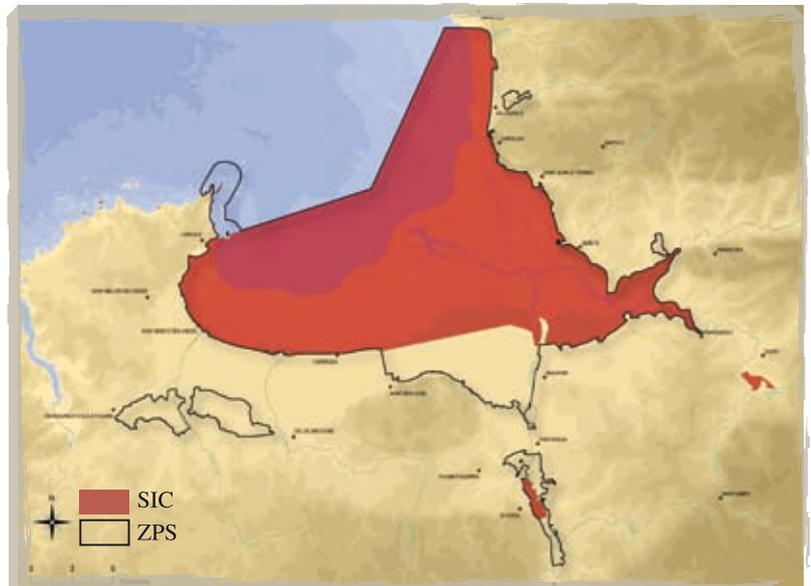
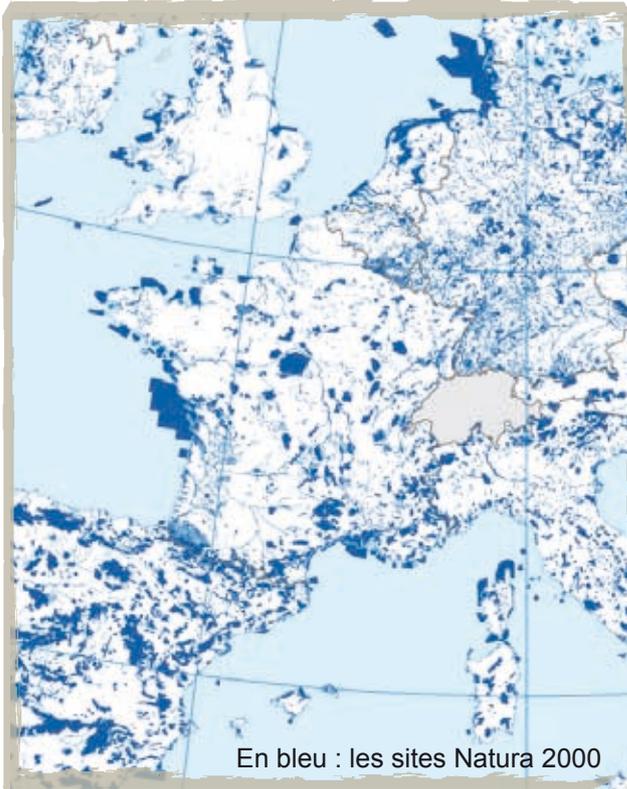
Une Baie et des fleuves riches en poissons migrateurs

Saumons, truites de mer, aloses et lamproies transitent en Baie pour rejoindre leur lieu de reproduction dans la Sée, la Sélune et le Couesnon qui comptent parmi les stocks de saumons les plus importants de France.



Saumon atlantique

Natura 2000 en Europe : un réseau de 26 000 sites dans 27 pays pour stopper la perte de biodiversité



Le site est à cheval sur deux façades maritimes, deux régions, deux départements, neuf communautés de communes et 52 communes.

Afin de maintenir le bon état écologique des habitats naturels, des espèces et de leur milieu de vie pour lesquels chaque Etat a des responsabilités, Natura 2000 propose des actions qui concilient écologie et activités humaines tout en valorisant le territoire. Ce réseau européen d'espaces naturels remarquables, réunit des sites dénommés SIC (Site d'Importance Communautaire) lorsqu'ils relèvent de la Directive européenne «Habitats - Faune - Flore» ou ZPS (Zone de Protection Spéciale) lorsqu'ils relèvent de la Directive Oiseaux. En France, Natura 2000 concerne en 2010, 1 367 SIC et 382 ZPS soit plus de 12% du territoire métropolitain.

Qu'est-ce que Natura 2000 ?

Préserver le patrimoine européen

Natura 2000 en Baie, un vaste espace de valeur internationale

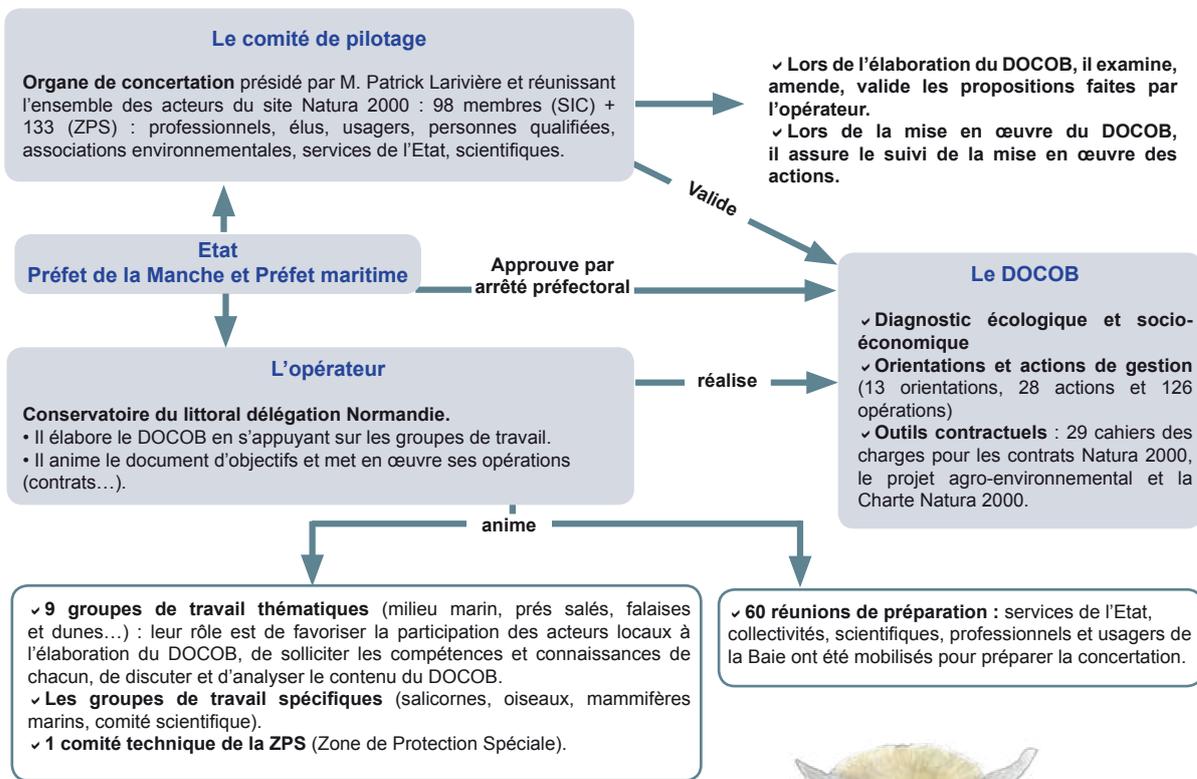
A cheval entre terre et mer, la Baie offre une remarquable diversité de milieux naturels et d'espèces animales et végétales. Cette richesse de la Baie et ses importantes fonctions écologiques ont alors justifié qu'elle soit classée à la fois comme SIC sur 39 580 ha et ZPS sur 47 736 ha.



Les milieux remarquables de la Baie

Avec 26 habitats naturels d'intérêt européen, la Baie se classe parmi les sites les plus riches de France. Certains d'entre eux ont une valeur prioritaire : récifs d'Hermelles et banquettes à Lanices, dunes grises, bancs coquilliers, boisement alluvial (bois d'Ardenne)...





• L'élaboration du DOCOB, une démarche participative

Pour chaque site Natura 2000, le document d'objectifs (DOCOB) est la base du contrat pour une gestion équilibrée du patrimoine naturel et l'obtention de financements. Depuis le lancement de Natura 2000 en 2006, plus de 200 acteurs de la Baie ont participé à 262 réunions de travail pour élaborer le document d'objectifs.



Murin de Bechstein



Grand cormoran



Triton crêté



Parmi les poissons migrateurs la Lamproie fluviatile.



Le site est important surtout pour les oiseaux migrateurs et hivernants. Ici, un Bécasseau variable.

91 espèces d'intérêt européen

- ✓ 6 chauves-souris
- ✓ 1 amphibien (le Triton crêté).
- ✓ 7 poissons dont 5 migrateurs (lamproies, Saumon atlantique, ...).
- ✓ 68 oiseaux migrateurs, hivernants ou nicheurs dont de grandes colonies d'oiseaux marins nicheurs sur des îlots marins.
- ✓ 2 plantes : Oseille des rochers et Flûteau nageant.
- ✓ 2 invertébrés : Lucane cerf-volant et Ecaille chinée.
- ✓ 5 mammifères marins et aquatiques (Grand Dauphin, Phoque veau-marin...).

Témoignages

Pour les scientifiques, la Baie du Mont-Saint-Michel représente un espace remarquable. Pour les géologues par exemple, c'est l'un des prismes sédimentaires le plus beau au monde (Larsonneur). Pour les botanistes comme Géhu, les marais salés de la Baie sont les plus riches des côtes françaises. Si elle ne se classe pas dans le même peloton pour les oiseaux en hivernage et les mammifères marins, la possibilité de les observer dans de bonnes conditions en fait également un site des plus intéressants. L'opération Natura 2000, en ayant su rassembler avec beaucoup de pertinence toutes les informations concernant ce patrimoine naturel exceptionnel, a permis non seulement de le faire connaître à tous les usagers de la Baie mais également de montrer que, derrière cette richesse biologique, se cache un fonctionnement complexe qui dépend notamment de l'usage des bassins versants et de la bonne qualité des eaux douces. Ce fonctionnement se traduit par ce qu'il est convenu d'appeler des «services rendus» à l'économie locale, que ce soit à la conchyliculture, aux pêcheurs à pied ou professionnels, aux pêcheurs en rivière (poissons migrateurs), aux éleveurs utilisant les prés salés, aux chasseurs... Tout un monde d'usagers qui, je l'espère, grâce aux données diffusées par Natura 2000, appréciera encore plus cette baie magnifique et aura envie de participer à sa préservation et à son bon fonctionnement.



Jean-Claude Lefeuvre,
Professeur émérite au Muséum National d'Histoire Naturelle

Avenir de la Baie

les questions en jeu

* Les défis à relever pour préserver le patrimoine naturel

• Assurer une gestion cohérente et concertée à l'échelle de la Baie

en favorisant une approche globale de la Baie et en articulant Natura 2000 aux autres démarches et projets de territoire (GIZC, SCOT et PLU, SAGE, Contrat Global, autres Aires Marines Protégées, projet de rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel).



• Améliorer les connaissances sur la Baie en poursuivant la recherche pour comprendre le fonctionnement et les interactions entre le milieu et les usages.

• Accompagner les modifications liées aux changements climatiques.

• Sensibiliser le public en faveur de la préservation du patrimoine naturel

- Valoriser et prendre en compte le patrimoine d'intérêt européen (exposition itinérante, sorties à destination du grand public organisées par les Maisons de la Baie, mise en place de supports d'information et d'observation du patrimoine naturel sur site).



- Réaliser des guides de bonnes pratiques et de la réglementation.

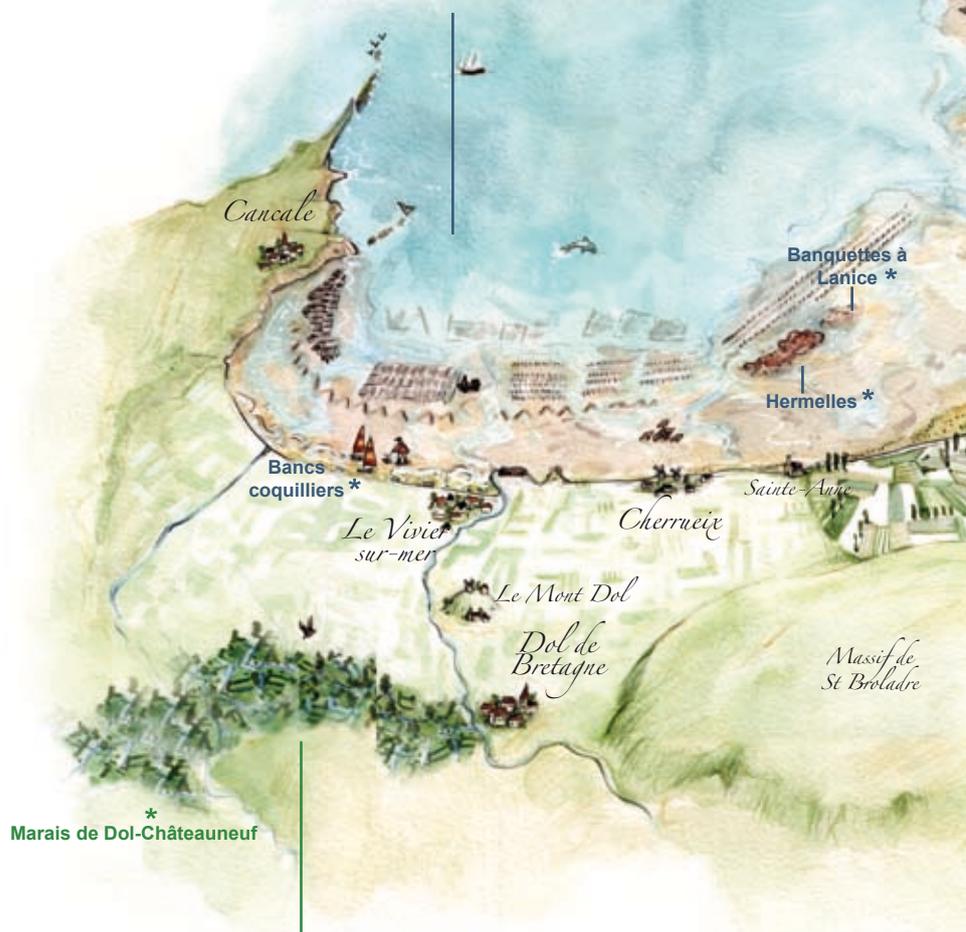
- Encourager la création d'une équipe de surveillance et d'information environnementale sur la Baie (médiateur nature).

- Mobiliser la presse et les supports de communication existants.

• Améliorer et/ou restaurer la qualité des eaux côtières et des bassins versants, ainsi que les échanges biologiques entre la terre et la mer.

Les orientations de gestion particulières

* Préserver les milieux naturels marins et leur fonctionnement (lagunes côtières, récifs d'Hermelles, bancs coquilliers...).



* Encourager la protection et la restauration des zones humides et des marais de la Baie pour l'accueil des oiseaux d'eau.

« Sur les bancs coquilliers, les récifs d'Hermelles, les prés salés ou le site classé des moulins de Cherrueix, nous allons à la rencontre des locaux et des touristes pour les sensibiliser à la fragilité des milieux et les inciter à respecter la réglementation. Nous orientons les visiteurs vers des parkings en retrait du Domaine Public Maritime, diffusons une plaquette sur les bonnes pratiques concernant notamment la cueillette de salicornes, la pêche à pied (taille et quotas de pêche à respecter) ou les distances à tenir vis-à-vis des phoques et des groupes d'oiseaux au repos. Si les pratiques collectives sont déjà bien encadrées via les clubs, les individuels découvrent que les balades en haut de plage peuvent détruire les nids de Gravelot ou le Statice normand, une espèce que l'on ne trouve que sur nos côtes. La plupart du temps, les personnes sont très positives et en forte demande d'information, certaines nous proposent même des améliorations à apporter sur le site. En faisant remonter ces informations auprès des gestionnaires de la Baie, nous avons un rôle d'intermédiaire essentiel ».



Edith Fontaine et Anne Bouju, Médiatrices Nature

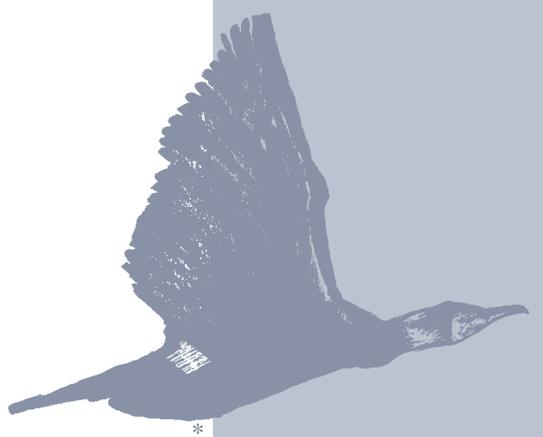
• Concilier loisirs, économie et écologie

- Mieux connaître l'impact des activités (pêche, tourisme...) pour prévoir leur encadrement et leur gestion : les études sont à mener avec les socio-professionnels.
- Encadrer les pratiques et accompagner le développement des activités professionnelles ou de loisirs (pêche de loisir sur les Hermelles, cueillette des salicornes, etc...) en sensibilisant les usagers, notamment.
- Canaliser la fréquentation dans les secteurs sensibles et sur le Domaine Public Maritime : accès à aménager, application de la réglementation sur la circulation aérienne et terrestre.
- Développer une agriculture favorable à la biodiversité (entretien et plantation de haies, fauches tardives, pâturage extensif des prairies et des prés salés, maintien des pratiques traditionnelles...).



« Dans le cadre de la Directive Européenne sur l'Eau, nous devons limiter les nitrates à 50 mg par litre dans chacun des affluents et dans les rivières qui se jettent en Baie. Aujourd'hui, une partie de la communauté scientifique fait l'hypothèse que les nitrates favoriseraient le développement du Chiendent maritime sur les herbues. Cette question nécessite une étude scientifique globale, portée par un maître d'ouvrage, et partagée à l'échelle de la Baie. Si des taux de nitrates à ne pas dépasser sont définis, le SAGE révisera ses objectifs de qualité de l'eau. Pour les zones humides, il faudra aussi travailler avec le Conservatoire du Littoral pour proposer des Mesures Agro-Environnementales qui répondent à la fois aux objectifs de biodiversité de Natura 2000 et à ceux de stockage et d'épuration des eaux définis dans le SAGE ».

Sylvie LEROY, Animatrice du SAGE Couesnon



La mer et les grèves,

plus de 400 km² de diversité à ciel ouvert

Le domaine marin, un milieu hautement productif représentant 80 % du site Natura 2000

A marée basse, les grèves sont une source de nourriture et un lieu de repos pour les oiseaux migrateurs et hivernants. La Baie joue aussi un rôle de nurserie, la seiche et le calamar fraient dans les estuaires, et de nourricerie pour les poissons plats, les coquillages et crustacés grâce à une forte production de micro-algues dans les vasières, de phytoplancton marin, d'apports de nutriments et de matières organiques des marais salés et des rivières.

Lieu de vie et de reproduction pour les mammifères marins (phoques, dauphins), le domaine maritime, avec les îlots, offre aussi les conditions de reproduction pour beaucoup d'oiseaux marins (Cormorans, Tadornes de Belon, Huîtres pie, Goélands) et une zone

de transit à forte valeur écologique pour les poissons migrateurs (aloses, lamproies, anguilles, saumons...).

La mer et les grèves, très investies par une multitude d'usages

La diversité et la richesse des milieux de la Baie favorisent de nombreuses pratiques professionnelles et de loisirs (conchyliculture, pêche embarquée, activités nautiques, pêche à pied, randonnée, sports aériens...). La superposition et l'addition de ces activités terrestres, maritimes ou aériennes peuvent peser sur les équilibres écologiques en Baie. Par exemple, la fréquentation aux abords des colonies d'oiseaux et de mammifères marins (dauphins, phoques) nuit à ces animaux, très sensibles au dérangement par terre, par mer et par air.



Les banquettes, formées par les vers marins *Lanice conchilega*, ont un rôle majeur dans l'alimentation des poissons plats et des oiseaux sédentaires et migrateurs.



Récif d'hermelles : comme les coraux, un ver construit des alvéoles, un «nid d'abeilles». Ces récifs abritent une faune diversifiée (invertébrés, crevettes, poissons, crabes...).



Pêcheur à la crevette

La pêche à pied, une activité longtemps professionnelle devenue surtout un loisir.



Pluvier argenté



Phoque veau-marin

Les Phoques veaux-marins se reproduisent en baie depuis 1996.

« La Baie du Mont-Saint-Michel est un haut lieu pour la pêche à pied (praires, palourdes, moules, huîtres) et un site phare en Bretagne pour la crevette. Les tracteurs et charrettes empruntent des circulations «balisées» pour contourner le massif des Hermelles. Par contre, les pêcheurs à pied autonomes ne connaissent pas toujours le site. Ils doivent être informés sur la fragilité de la ressource, dès les parkings ou les cales, par des panneaux sur la réglementation en vigueur (tailles, quotas), la façon de pêcher (ne pas marcher sur les massifs ou arracher les Hermelles, emprunter les ruisseaux pour accéder aux lieux de pêche) et les techniques de pêche. L'accès des 500 à 600 pêcheurs aux lieux de pêche étant déjà canalisé sur l'estran, un outil de communication serait nécessaire pour informer sur la réglementation en vigueur et la préservation de la ressource au niveau des cales. »

M. JAN, Président de l'association Littoral Pêche à pied.

Témoignages

« Depuis 1997, une charte existe, à la demande du GIR en collaboration avec l'Etat et le Conseil Général de la Manche. Elle est professionnalisée et améliorée en 2006 en ce qui concerne la sécurité des traversées, la protection et la valorisation du milieu. En 2009, une attestation de compétences voit le jour. L'environnement est notre outil de travail et il devrait s'intégrer aux chartes professionnelles. Il faudrait définir un cahier des charges pour professionnaliser l'activité (compétences et formation, taille des groupes, lieux de passages) et y adjoindre un volet environnemental (connaissance du site, impact de la profession sur le milieu, gestion des flux et sécurisation des accès sur Tombelaine, définition des charges de pression, réflexion sur la fréquentation et les cheminements, respect des périodes de nidification, conditions d'approche des animaux). Préserver la Baie signifie aussi se donner les moyens d'effectuer des traversées dans des conditions matérielles optimales pour accueillir et sensibiliser le public (aménagement des points de départ, supports pédagogiques, une communication et valorisation des professionnels les plus vertueux). Avec 120 000 traversées par an, les guides sont les ambassadeurs de la Baie et relais d'information pour sensibiliser le public ».

Didier Lavadou, Président du Groupement des Intervenants de la Randonnée en Baie (GIR).



- * **Préserver les milieux marins dont les récifs Hermelles.**
- * **Concourir à la conservation des populations de mammifères marins et d'oiseaux migrateurs et hivernants en Baie.**

Quelques actions *parmi les 128 du document d'objectifs*

Encourager les bonnes pratiques sur les récifs d'Hermelles.

- Pratiques de pêche douce : ne pas piétiner, ne pas gratter les massifs.
- Sensibilisation des pratiquants (édition et diffusion d'un guide de bonnes pratiques, de supports d'information, recours à des médiateurs nature).

Canaliser et limiter les accès aux espaces les plus fragiles et au DPM.

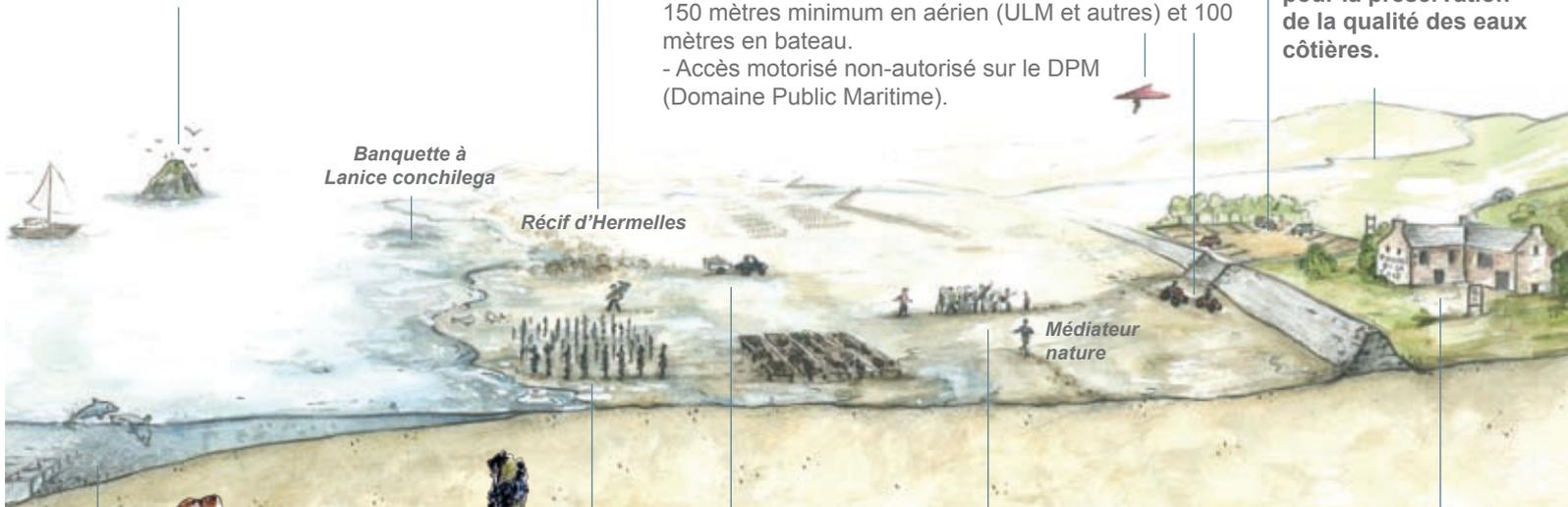
- Aménager en retrait du littoral les accès et espaces d'accueil pour les usagers des grèves.

Entretien la végétation et dératiser les îlots marins pour favoriser la nidification des oiseaux marins.

Informier et veiller au respect de la réglementation sur la circulation terrestre, maritime et aérienne.

- Distance à un mammifère marin (phoque, dauphin) ou à un groupe d'oiseaux à respecter : 300 mètres à pied, 150 mètres minimum en aérien (ULM et autres) et 100 mètres en bateau.
- Accès motorisé non-autorisé sur le DPM (Domaine Public Maritime).

Articuler les SAGE (Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux) avec Natura 2000 pour la préservation de la qualité des eaux côtières.



Banquette à *Lanice conchilega*

Récif d'Hermelles

Médiateur nature



Crépidule

Limitier l'expansion de la crépidule et soutenir les projets de valorisation économique de ce coquillage (ex : utilisation en amendement agricole, plats préparés).



Pieu de bouchot

Collecter les déchets liés à l'activité conchylicole (cordes, plastique, pieux).

Collecter et valoriser les déchets marins. (coquilles d'huîtres et de moules).

Maîtriser et encadrer les activités de sports et de loisirs.

- Définir une charte environnementale avec les guides de la Baie pour les traversées.

Travailler en partenariat avec les Maisons de la baie pour informer sur la fragilité des milieux, les bonnes pratiques et la réglementation (expositions, sorties publiques, panneaux sur site).



© Romain Mathieu

Le suivi et l'étude

de la mer et des grèves

- * Suivre les oiseaux hivernants et marins nicheurs.
- * Suivre l'évolution de l'état de santé des récifs d'Hermelles.
- * Etudier et suivre les Phoques veaux-marins et les Grands Dauphins.
- * Mieux connaître les activités sportives et de loisirs de nature en baie maritime et leurs interactions avec le milieu.

Comment

aller plus loin ?

- * Consulter le Conservatoire du littoral et l'Association interdépartementale Manche-Ille et Vilaine pour connaître les outils de communication et de sensibilisation déjà existants et à développer.
- * Se rapprocher des communes, des Maisons de la baie, des Directions Départementales des Territoires et de la Mer de la Manche et d'Ille et Vilaine, de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage pour s'informer sur le respect de la réglementation sur les circulations terrestres, maritimes et aériennes.

Les marais salés, *nourricerie de la Baie et domaine des moutons*

Une relation forte entre l'homme et la nature

Localement appelés herbus ou prés salés, les marais salés sont influencés par les marées et recèlent une flore particulière adaptée au sel. Ils jouent un rôle de nourricerie pour les oiseaux et les poissons. Par exemple, les mulets se nourrissent dans les chenaux de vase et les bars juvéniles sur l'Obione, plante caractéristique des herbus. A marée haute, ils servent de reposoir pour les limicoles (Bécasseau variable, Barge à queue noire, Pluvier argenté...) et enrichissent les vasières grâce à la matière organique qu'ils produisent.

Un devenir lié au pâturage

Depuis 30 ans, les prés salés s'étendent et leur surface a triplé avec néanmoins une régression de l'Obione faux-pourpier et un développement du Chiendent maritime, graminée délaissée par les moutons, qui couvre dorénavant 1/3 des surfaces. Les prés salés, en mauvais état en cas de surpâturage, ont cependant besoin d'être pâturés pour maintenir la Puccinellie maritime, plante consommée par la Bernache Cravant et le Canard siffleur, et limiter l'expansion du chiendent.



Les mulets «broutent» le phytoplancton (diatomées) dans les petits chenaux de vase (criches) qui sillonnent les marais salés où viennent chasser les Phoques veaux-marins.



Le bar juvénile chasse un petit crustacé sur l'Obione.



Canard siffleur



Bernache Cravant

Bernache cravant et Canard siffleur se nourrissent de la Puccinellie, graminée aussi broutée par les moutons.



Chaque année, plus de 10 000 brebis donnent naissance à 8 000 -10 000 agneaux. Une activité sous Appellation d'Origine Contrôlée (AOC) «Agneau de prés-salés».



« Il y a plusieurs années, nous avons pris conscience que le développement du chiendent était problématique pour l'élevage du mouton. Les herbus exploitables pour le pâturage, régressant, ils étaient surpâturés. Les éleveurs ont demandé des dérogations aux AOT pour pouvoir faucher les zones à chiendent entre Beauvoir et Courtils. On a alors retrouvé de la jeune herbe puis de la Puccinellie maritime lorsque le pâturage est maintenu. En gagnant de nouvelles surfaces, nous pourrions augmenter le cheptel et lutter plus efficacement contre le chiendent, à condition de disposer de bâtiments proches du DPM. Sur le plan financier, il faut inciter les agriculteurs à faucher et pallier la médiocre qualité fourragère du chiendent, financer les clôtures mobiles, rémunérer les bergers en cas de pâturage dirigé. Le pâturage dirigé nécessitera une nouvelle organisation, demandant aux éleveurs de se fédérer ».

**M. Chauvière, Eleveur de moutons,
Président de l'association Agneaux de prés-salés
« Le Grévin ».**

Témoignages

«L'herbu de la réserve de chasse maritime, espace protégé pour l'accueil des oiseaux migrateurs, a fait l'objet d'aménagements de restauration et d'entretien pour augmenter la capacité d'accueil des oiseaux d'eau, surtout des Bernaches cravant et du Canard siffleur. La progression du chiendent et le faible pâturage ovin, conduisant à une extension de l'Obione aux dépens de la Puccinellie, remettent en cause l'équilibre alimentaire de ces oiseaux. En 1996, nous avons créé des mares, un plan d'eau de faible profondeur en pente douce et avons obstrué les canaux de drainage pour maintenir l'inondation hivernale. Ces aménagements ont été complétés en 2001 par deux plans d'eau avec des îlots. Aux abords, sur 80 hectares, la végétation haute (Chiendent maritime, Fétuque rouge) est broyée fin août puis pâturée par des moutons tout au long de l'année, à l'exception de janvier et février. Ce milieu ouvert est favorable aux Canards siffleurs en hiver et aux Vanneaux huppés qui se reproduisent désormais sur le site. Zone de repos le jour et d'alimentation nocturne pour la Sarcelle et le Canard siffleur, la réserve est devenue en 1998 aussi le premier site de nidification en Baie pour l'Avocette avec 11 couples en 2010. L'expérience, déjà transférée en Baie de Somme, a servi de base de réflexion pour préconiser les mesures de gestion du document d'objectifs de Natura 2000. Les contrats Natura 2000 nous permettront d'étendre la superficie de gestion et de soutenir les opérations d'entretien courant».



**Vincent Schricke
Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS).**

* Maintenir le fonctionnement des marais salés.

Quelques actions parmi les 128 du document d'objectifs

Gérer la cueillette professionnelle et de loisirs des salicornes (diffusion d'un guide des bonnes pratiques de cueillette : coupe à 6 cm du sol, respect des quantités prélevées, encadrement pour la pérennité de la ressource).



Restaurer les prés salés envahis par le chiendent (en priorité sur le moyen et le bas marais) par fauche, broyage puis pâturage pour réouvrir le milieu et favoriser ainsi le retour de la Puccinellie et de l'Obione faux-pourpier.



Maintenir l'Obione faux-pourpier par une gestion pastorale adaptée (ex : mise en défens des obionaires entre les criches).



Expérimenter le pâturage dirigé par la conduite de troupeau avec berger.



Tester la mise en place d'un pâturage mixte ovin/bovin après la fauche du chiendent.



Le suivi et l'étude des marais salés

- * Suivre scientifiquement l'efficacité des mesures de restauration du marais salé (fauche, pâturage dirigé, etc...).
- * Mise en place d'une démarche prospective : «Quelle gestion des marais dans 10 ou 15 ans ?

Comment aller plus loin ?

- * Etendre le programme de gestion et d'entretien des aménagements de la réserve de chasse maritime (fauche des herbues, aménagement et curage des mares).
- * S'engager pour une activité pastorale respectueuse de la préservation des herbues et labellisée (AOC).



Le littoral, *une grande diversité de rivages en Baie*

Les rivages, un refuge pour les oiseaux et la flore armoricaine

Les rivages de Carolles à Genêts (falaises et dunes) et de Saint-Méloir des Ondes à Saint-Broladre (cordons coquilliers, laisses de mer, lagunes côtières) offrent une mosaïque de milieux et une diversité d'habitats naturels du plus sec au plus humide où se développe une flore remarquable, protégée au plan régional ou national. Ces rivages jouent aussi un rôle de reposoir, d'alimentation et de nidification pour les oiseaux.

Des activités professionnelles et de loisirs à prendre en compte

Le littoral offre une palette d'activités de loisirs de pleine nature (kyte surf, char à voile, ULM, randonnées, pratiques équestres...) qui, cumulées, ont des effets sensibles sur le site (érosion des dunes, dérangement des oiseaux, disparition de la flore). Par exemple, par manque d'information, le nettoyage ou les promenades sur le haut de plage peuvent détruire les nids de certains oiseaux dans la laisse de mer et sur les cordons coquilliers. La préservation de la diversité des habitats et des espèces sur le littoral dépend aussi du maintien de certaines activités agricoles (pâturage extensif des dunes, maintien des prairies de fauche...).



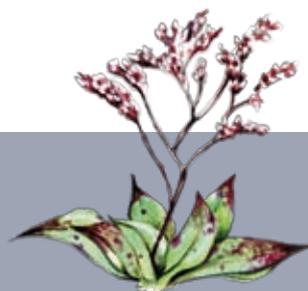
Les dépôts marins en haut de plage sont une source d'alimentation et un lieu de nidification. Ici, un nid de Gravelot à collier interrompu.



Echasse blanche : une des espèces remarquables en Baie, elle niche dans les lagunes côtières.

Char à voile

Une des principales activités de pleine nature en Baie du Mont-Saint-Michel pratiquée notamment à Cherruex.



Statice normand

Aussi appelé Lavande de mer, le Statice est rare en Basse-Normandie. A ne pas cueillir.

Gravelot à collier interrompu

Espèce en déclin. 3 % des effectifs français se reproduisent en Baie.



« Les dunes sont un milieu très intéressant pour les agriculteurs. Du 15 novembre au 15 avril, grâce à son sol portant, les animaux hivernent sur la dune, évitant ainsi la charge d'investissement d'une stabulation. Sur le plan sanitaire, les traitements anti-parasitaires sont beaucoup moins importants qu'en milieu clos. Depuis 2003, nous avons trouvé un compromis avec les agriculteurs pour une gestion économiquement rentable pour les exploitants agricoles et écologiquement favorable pour le milieu : 1,5 UGB/hectare sur les dunes du Conservatoire du littoral contre 5 UGB sur les dunes privées. Cependant, ce mode de gestion impose l'affouragement, source de piétinement et d'enrichissement préjudiciable pour la flore dunaire. Dans l'avenir, la gestion optimale serait de limiter l'hivernage pour aller vers du pâturage de la dune au printemps et à l'automne quand il y a un minimum de ressource fourragère. Aujourd'hui, quand un agriculteur cesse son activité, nous remettons la parcelle en pâturage ou bien nous louons le terrain aux exploitants limitrophes pour limiter les chargements et favoriser l'extensification. Avant de passer au pâturage, il faudrait extensifier les parcelles en hivernage avec une vache pour 5 hectares (0,5 UGB/hectare). Dans le cadre de Natura 2000, les Mesures Agro-Environnementales Territorialisées (MAET) sont des aides financières qui pourront permettre de modifier les pratiques et d'aller vers une diminution des chargements, voire un pâturage de printemps et d'automne. »

Aurélie Lechevallier
Chargée de gestion agricole au
Syndicat Mixte des Espaces Littoraux de la Manche (SyMEL).

Témoignages



« Nous avons pris conscience que la laisse de mer était très importante pour l'alimentation de la faune. Deux fois par an, la commune met en place un chantier d'insertion pour nettoyer manuellement la laisse de mer. Tous les ans, de Cancale à Cherruex, l'opération « Nettoyage en Baie » encadrée par l'association « Hirel Force 5 », sensibilise, rassemble des bénévoles et fédère les acteurs de la Baie : professionnels de la mer (ostréiculteurs, mytiliculteurs, pêcheurs à pied) ou travaillant dans d'autres secteurs d'activité (agriculteurs, tourisme). Chaque maire du littoral met du matériel à disposition (tracteurs, remorques, sacs poubelles, gants). A cette occasion, les scolaires avec les enseignants participent à cette journée. La préservation du littoral passera aussi par l'information du grand public concernant les promenades sur le haut de plage pour préserver les nids de gravelot ou des pêcheurs de palourdes pour les inciter à ne pas pêcher au-delà de leur consommation. »

Jacques Daniel, Maire de Saint-Benoit-des-Ondes

*** Optimiser la gestion écologique des falaises de Carolles-Champeaux, des dunes de Dragey et de leur marais arrière-littoral**

*** Maintenir le fonctionnement des cordons coquilliers**

*** Concourir à la préservation des oiseaux marins nicheurs**

Quelques actions *parmi les 128 du document d'objectifs*

Maîtriser et encadrer les activités de sports et de nature.

Ex : partenariat avec les associations de char à voile pour préserver le Gravelot.

Collecter manuellement les déchets au niveau de la laisse de mer à une période appropriée pour préserver les sites de nidification du Gravelot.

Sensibiliser le public et les usagers des activités de loisirs sur les cordons coquilliers via notamment les Maisons de la baie. Panneaux aux points d'accès, expositions, sorties publiques..., médiateurs nature.



Proscrire les prélèvements de sable et les dépôts sauvages de déchets.

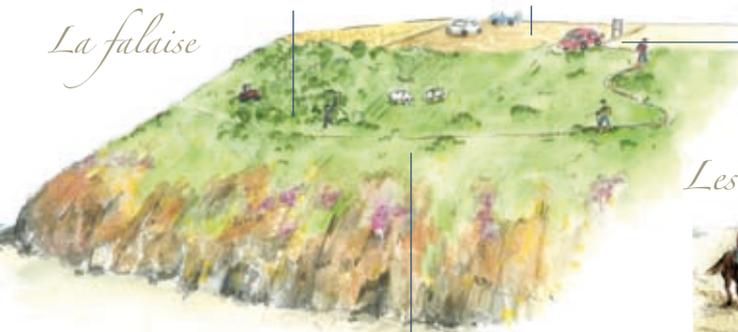
Informier et veiller au respect de la réglementation sur la circulation terrestre, maritime et aérienne (accès motorisé interdit sur le rivage).

Canaliser et limiter les accès aux espaces les plus fragiles et au Domaine Public Maritime (promotion de l'utilisation des parkings en retrait, ganivelles, signalétique...).

Expérimenter le rajeunissement de la lande (étrépage et débroussaillage).

Maintenir une agriculture extensive pour préserver les prairies de fauche.

La falaise



Proscrire les prélèvements de sable et les dépôts sauvages.

Les dunes



Restaurer et entretenir la lande sur les falaises : débroussaillage mécanique ou manuel de la lande à fougères et prunelliers.

Collecter manuellement les déchets au niveau de la laisse de mer.

Réouvrir les mares dunaires : curage, décapage, gestion de la végétation.

Restaurer les dunes grises : extensification du pâturage.



Le suivi et l'étude
des rivages

- * Etudier le Gravelot à collier interrompu sur le littoral breton de la baie avec les associations naturalistes (Bretagne Vivante).
- * Suivre la migration des passereaux sur les falaises de Carolles avec le GONm.

Comment
aller plus loin ?

- * Se rapprocher du Conservatoire du littoral ou de l'Association interdépartementale Manche Ille et Vilaine pour aménager les accès aux plages, soutenir la collecte manuelle des déchets dans la laisse de mer.

Les zones humides et les marais, *lieu de repos et d'alimentation des oiseaux*

Des sites refuges aux fonctions multiples

Pendant l'hiver, les zones humides (marais, mares, basses vallées inondables) deviennent la plus grande zone d'alimentation de la Baie en accueillant de nombreux oiseaux d'eau en migration ou en hivernage. Par grand froid, ces espaces sont des refuges pour les canards, oies, limicoles (chevaliers, bécasseaux, vanneaux). En fonction de la marée haute ou basse, du jour et de la nuit, certaines espèces oscillent entre les grèves et les marais intérieurs. Ces derniers remplissent aussi de précieuses fonctions : épuration des eaux (filtre à nitrates) et zone tampon (stockage des eaux l'hiver et restitution l'été), site de reproduction pour le brochet (Châteauneuf et Sougéal), maintien d'une agriculture extensive et traditionnelle d'élevage (par exemple, marais communaux de la Vallée du Couesnon : Sougéal, Aucey, Boucey et du Mesnil).



Canard pilet

Les marais de la Baie, un site international pour la migration. Jusqu'à 1000 individus y font halte.

Pie Grièche écorcheur

Insectivore, cet oiseau s'alimente sur les marais (Dol, Châteauneuf et Claire-Douve) au sein des prairies de fauche, des pâturages extensifs et niche dans les haies.



Témoignages



Le pâturage extensif contribue à maintenir les paysages et le fonctionnement écologique des marais.

Préserver le rôle d'accueil des marais pour les oiseaux

Sur les 3 300 hectares de marais, beaucoup ont été drainés et asséchés ces trente dernières années, diminuant les capacités d'accueil des oiseaux migrateurs et hivernants. Aujourd'hui, 500 hectares « fonctionnent » toujours, mais le rôle d'alimentation de ces marais dépend du maintien des niveaux d'eau et de la présence de prairies. L'existence de roselières est également primordiale pour la reproduction des oiseaux (passereaux) inféodés à ces milieux.



Flûteau nageant : les seules populations en Baie flottent à la surface des canaux du marais du Couesnon.



Sarcelle d'hiver : le marais de Sougéal, site d'hivernage.



« Propriété communale depuis le XVIII^e siècle, le marais de Sougéal, ensemble de prairies, est le support d'une activité pastorale remontant au Moyen Age. Dans les années 1970, le barrage de la caserne et les tentatives d'assèchement (porte à flots, fossés, cultures...) ont limité la période d'inondation des prairies, fragilisé les frayères à brochet et l'accueil des oiseaux d'eau. En 1986, le marais retrouve sa vocation de zone humide : une mare permanente est recréée laissant 14 hectares inondés l'hiver. Depuis 1997, Sougéal, devenu site d'intérêt communautaire, a fait l'objet de deux contrats Nature avec la Région pour contrôler les niveaux d'eau, soutenir le pâturage extensif, lutter contre les espèces invasives ou envahissantes, réhabiliter les frayères à brochets (vannes et passes à poissons) et accueillir le public (observatoire ornithologique, plaquette). Aujourd'hui, Espace Remarquable de Bretagne, le marais est l'une des trois plus importantes frayères à brochets de Bretagne, au premier rang des marais exploités en Baie pour le nourrissage des canards de surface. Au printemps, recouvert d'eau, il attire des milliers d'oiseaux en halte migratoire avec plus de 60 espèces. »

Jean-Pierre Héry

Vice-président en charge de l'environnement, Communauté de communes Baie du Mont-St-Michel, portes de Bretagne.

« La régression des zones humides et du gibier d'eau en Baie a suscité au sein de la fédération une stratégie d'acquisition de terres agricoles dans les marais de Châteauneuf. En 1984, nous achetons une ferme de 54 hectares. Aujourd'hui, nous disposons de 300 hectares dont 170 hectares de nappe d'eau. Un état des lieux nous a permis de connaître les aménagements favorables aux brochets, amphibiens, oiseaux en hivernage et en migration pré-nuptiale. Nous avons réhabilité les frayères à brochets, replanté des haies, créé des roselières pour les passereaux, mis en place des conventions de « prêt-usage » avec les agriculteurs pour une gestion extensive. Une convention avec le syndicat « Digue et marais » étend la période d'enneigement de fin novembre à fin avril. Avec 10 000 oiseaux, canards et vanneaux, le marais de Châteauneuf est devenu le reposoir le plus important d'Ille et Vilaine pour la sarcelle d'hiver. »

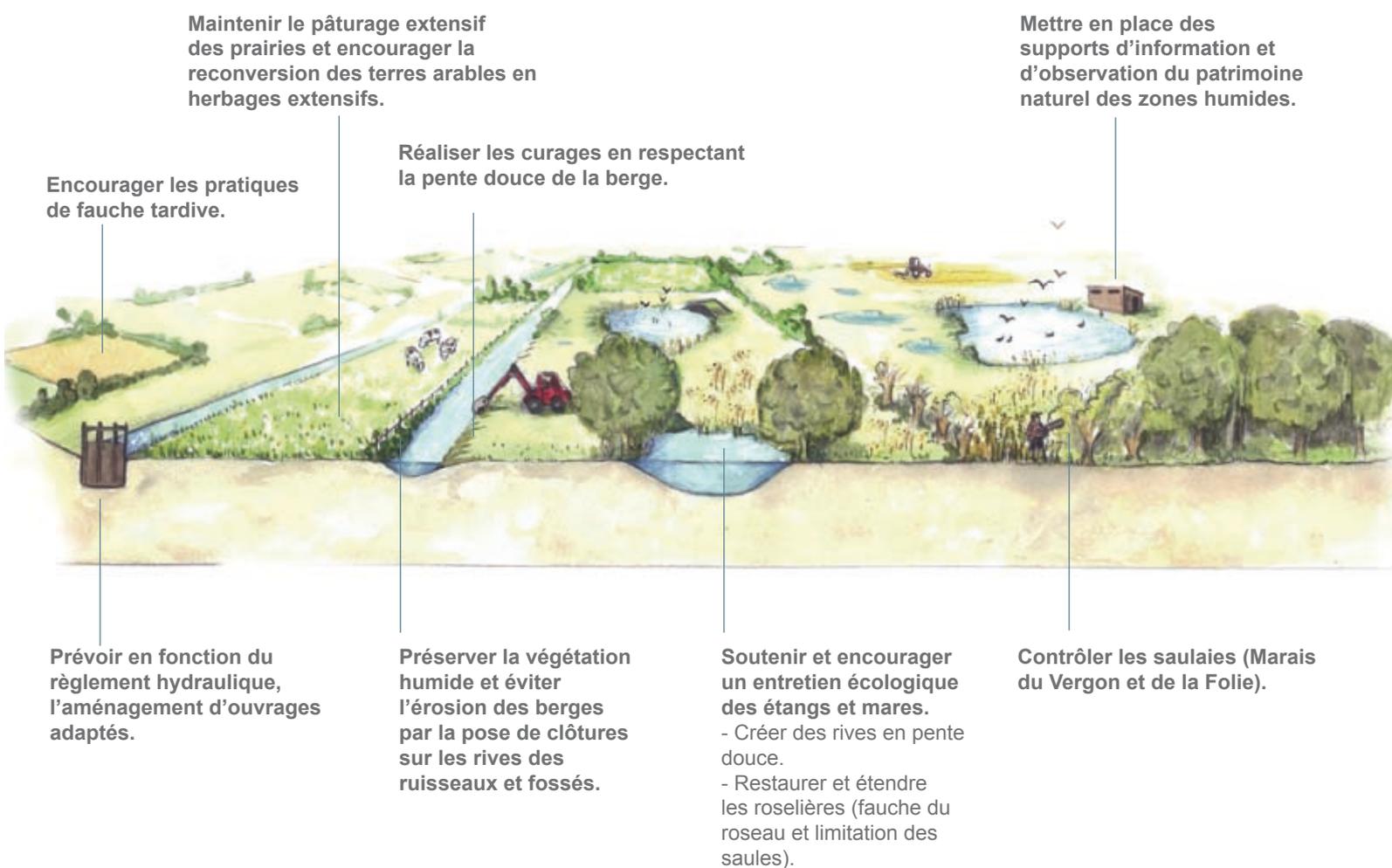
Yves Desmidt,

Directeur de la Fédération des chasseurs d'Ille et Vilaine.



* Encourager la protection et la restauration des marais de la Baie.

Quelques actions parmi les 128 du document d'objectifs



Le suivi et l'étude *des zones humides*

* Mettre en place et/ou pérenniser les suivis ornithologiques, notamment pour les limicoles et anatidés.

* Etablir un état des lieux précis des amphibiens de l'annexe 4 de la Directive Habitats et suivre l'évolution des populations.

Comment

aller plus loin ?

* Encourager la mise en place de dispositifs de gestion écologique sur les marais qui n'en sont pas pourvus.

* Optimiser le fonctionnement des marais (étude hydraulique des marais de la Folie et du Vergon et gestion concertée des marais d'Aucey-Boucey, de la Folie, du Vergon et de la Claire-Douve).

Préserver le patrimoine naturel de la Baie du Mont-Saint-Michel : Pourquoi intervenir ? Quelles actions mettre en oeuvre ?

Les polders, *une conquête humaine sur la mer*

*** Encourager l'amélioration des conditions d'accueil pour les oiseaux**

Un damier de cultures avec des «pépites» écologiques

Zone de transition entre les herbus et les terres, les polders conquis sur la mer depuis le Moyen-âge livrent près de 3 000 hectares de cultures (maïs, céréales, légumes) avec quelques prairies, des haies de peupliers, des canaux de drainage et fossés où se reproduisent des amphibiens. Site d'hivernage de certains rapaces (zone de chasse et dortoir) et d'alimentation des canards à l'est, les polders cachent quelques niches écologiques (mares, roselières, prairies naturelles) conservées ou restaurées : chapelle Sainte-Anne et Croix-Morel, mares aménagées de l'anse de Moidrey.

Un potentiel d'accueil des oiseaux à renforcer

L'évolution agricole depuis les années 60 a banalisé le milieu, attribuant, de ce fait, une grande valeur aux espaces non cultivés (mares, fossés, roselières, prairies existantes, bandes enherbées) dont la présence est essentielle à la reproduction des amphibiens et complémentaire pour l'accueil des canards et rapaces. Les haies sur les nombreuses digues sont de véritables corridors écologiques qu'il s'agit de maintenir, diversifier et développer.



Les haies composent des zones indispensables au déplacement des espèces (corridors écologiques).



Protégée et menacée d'extinction, la Rainette arboricole aime les milieux arborés.

Pélobyte ponctué

Protégé au plan national, il vit dans les mares de l'anse de Moidrey et les canaux des polders mais se raréfie sur le littoral du fait de l'altération de ses milieux de vie (drainage, culture intensive, morcellement, qualité de l'eau).



Faucon émeraillon ou faucon «merlin»

Rapace hivernant et prédateur en vol de passereaux.

Marâtchage

Il représente environ 1/3 des surfaces cultivées dans les polders.

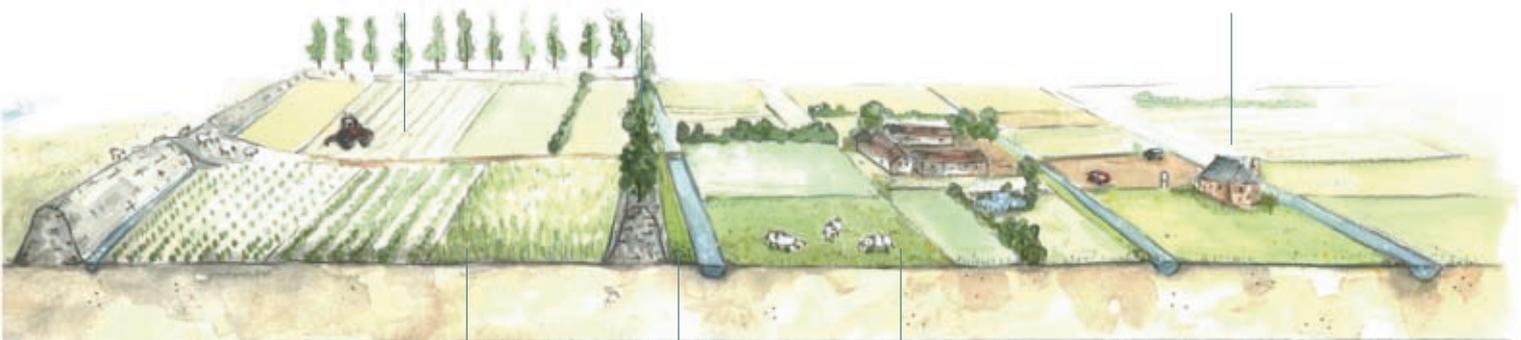


Quelques actions *parmi les 128 du document d'objectifs*

Encourager et soutenir la reconversion des terres arables en herbages extensifs.

Restaurer, entretenir et replanter des haies et alignements d'arbres d'intérêt patrimonial.

Sensibiliser le public à l'intérêt des polders à partir de la Maison des polders.



Réfléchir aux différentes possibilités de diversification des pratiques culturales favorables aux oiseaux.

Développer la gestion différenciée des bandes enherbées (fauche tardive).

Maintenir ou favoriser le pâturage extensif des prairies.

Le bois d'Ardennes

Haut lieu pour les chauves-souris et les poissons migrateurs

*** Optimiser la gestion écologique du bois d'Ardennes**

Une forêt, réservoir de biodiversité

Ce massif forestier, dernier de la Baie, reposant sur des alluvions, est partiellement inondé par les crues de la Sélune et offre une diversité de boisements et d'arbres morts favorisés par la faible intervention humaine. Les chauves-souris, friandes d'insectes, trouvent dans ces milieux peu modifiés le gîte (trous et écorces d'arbres) et le couvert (insectes, papillons) dans le bois ou en lisière (prairies de fauche). Par ailleurs, les méandres de la Sélune en bordure de cette forêt, offrent de remarquables frayères à lamproies (marines et de rivières) et à saumons.

Un bois à maintenir en l'état

Sur ce site peu modifié, l'enjeu est de maintenir la diversité des boisements et de conserver les arbres morts. Les prairies gérées de façon extensive, sans insecticides, en périphérie du site, sont également essentielles au maintien de l'équilibre écologique de ce boisement.



Lamproies marines.



Saumon en fin de vie, après reproduction. Sée, Sélune et Couesnon, comptent la plus grande population de France de Saumon atlantique.



Pêche à la mouche
Sée et Sélune sont des hauts-lieux de la pêche à la mouche en France.

Barbastelle d'Europe

Protégée en Europe, elle chasse dans les lisières et arbustes. Son alimentation est constituée à plus de 75% de papillons.



Isopyre faux-pigamon

Protégée au plan national, cette plante vivace de la famille des renoncules vit dans les sous-bois.



Quelques actions parmi les 128 du document d'objectifs

Informier et sensibiliser les locaux sur les chauves-souris du Bois d'Ardennes.

Gérer le bois d'Ardennes pour favoriser les chauves-souris : augmenter l'âge des peuplements, réduire les volumes exploités, adapter les périodes d'abattage et de débardage, diversifier les lisières et les essences forestières.

Maintenir les prairies permanentes de fauche et/ou pâturées en lisière de bois pour favoriser l'alimentation en insectes des chauves-souris.



Préserver et pérenniser les arbres morts (plus de 5 vieux arbres par hectare).

Soutenir la restauration et l'entretien de la Sélune sur le tronçon du Bois d'Ardennes.



Engagez-vous

dans l'entretien ou la restauration des milieux naturels

Comment vous faire aider dans vos actions ?



La Charte Natura 2000 : une adhésion volontaire de 5 à 10 ans pour labelliser les bonnes pratiques existantes

Vous êtes un **habitant ou un usager du site Natura 2000** (propriétaire ou locataire), la charte répertorie les «bonnes pratiques» de gestion à valoriser sur vos terrains quels que soient les milieux naturels.

Parmi les 41 actions répertoriées en voici trois exemples :

* Informer l'opérateur local pour toute nouvelle implantation ou extension de loisirs (ex : point de mise à l'eau pour le kayak, zone de pratique du char à voile).

En zones humides :

* Réaliser l'entretien des mares entre le 1^{er} août et le 31 octobre (curage, étrepape, débroussaillage).

En forêt :

* Maintenir des arbres morts ou à cavité, debout et au sol, tout en garantissant la sécurité des usagers de la forêt.

En signant la Charte ou un Contrat Natura 2000 avec l'Etat (Direction Départementale des Territoires et de la Mer), vous êtes exonéré de la taxe foncière sur les propriétés non bâties. Une exonération des droits de succession ou de donation est également possible sous certaines conditions.



Les Mesures Agro-Environnementales Territorialisées (MAET) : un engagement volontaire pour les pratiques agricoles favorable à la biodiversité en site Natura 2000

Pour les agriculteurs exploitants des parcelles déclarées à la PAC, les actions viseront par exemple à préserver les prairies par la mise en place de pratiques extensives (limitation du nombre d'animaux, de l'utilisation de fertilisants et de produits phytosanitaires), de fauches tardives et d'entretien des haies.

En contrepartie, les exploitants reçoivent une aide (75% de fonds européens (FEADER) et 25% de fonds nationaux) pour compenser les surcoûts et les pertes de rendements.





Le Contrat Natura 2000 : un engagement volontaire de 5 ans pour aller au-delà de la bonne pratique sur les terres non agricoles ou forestières

Vous êtes un **gestionnaire (locataire, propriétaire) ou une collectivité**, le contrat définit les engagements et le montant des aides, selon un cahier des charges précis, pour réaliser des **travaux de restauration ou d'entretien sur les milieux remarquables**.

En signant un contrat avec l'Etat (Préfecture de département), les travaux engagés sont rémunérés à 100 % sur des fonds publics (Etat et fonds européens).

Parmi les 29 actions rémunérées et contrôlées, deux exemples :



1 / Entretien des mares dans les dunes et les zones humides

* Maintenir le profil (forme, pente, profondeur, végétalisation).

* Entretien pour le bon fonctionnement de la mare : débroussaillages éventuels, dégagement des abords, faucardage de la végétation aquatique aux périodes appropriées.



2/ Restauration des laisses de mer

* Ramassage exclusivement manuel et sélectif des déchets d'origine humaine sur la laisse de mer, transport des déchets et mise en décharge.

Témoignages

Le premier Contrat Natura 2000 en Baie

« Aujourd'hui, la communauté de communes est la première à s'engager dans un Contrat Natura 2000 sur la base d'un cahier des charges élaboré avec le Conservatoire du littoral pour entretenir régulièrement 9 km de fossés présents sur le marais. Le caractère inondable de la zone et la présence d'animaux en semi-liberté ont pour conséquence de combler progressivement les canaux et douves parcourant le marais. L'entretien se fait à l'aide d'une pelle mécanique qui intervient en fin d'été, lorsque les fossés sont pratiquement à sec, selon le principe du curage « vieux fond, vieux bord » avec des pentes inférieures à 60%. Ce mode d'intervention favorise la présence et le développement de l'espèce patrimoniale « Flûteau nageant » (*Luronium natans*) au sein des fossés, avant un curage différencié, contournant les stations de cette espèce.

Dans le cadre du Contrat Natura 2000, une expérimentation sera réalisée en accord avec les agriculteurs pour analyser l'évolution de la végétation après suppression du pâturage et justifier ou non la décision de diversification des habitats. En parallèle, durant le temps de l'expérimentation, l'évolution de la végétation dans les exclus pourrait favoriser l'accueil de certaines espèces d'oiseaux nicheurs. Pour se faire, deux clôtures de 300 mètres seront implantées sur des zones préalablement définies, afin d'y limiter le pâturage.

Le Contrat Natura 2000 permet de financer l'ensemble de ces travaux à hauteur de 100 % du hors taxes (50% Etat, 50% UE), la collectivité payant la différence entre le TTC et le HT. A terme, les Mesures Agro-Environnementales Territorialisées (MAET) pourraient constituer un autre outil permettant, entre autre de soutenir les effectifs d'agriculteurs sur le marais. »

**Aurélien Bellanger, Chargé de mission pour le marais de Sougéal
Communauté de communes Baie du Mont-Saint-Michel, portes de Bretagne.**



Comment

intégrer la démarche ?

La mise en oeuvre du document d'objectifs Natura 2000 est assurée par le Conservatoire du littoral, animateur Natura 2000, et les différents partenaires représentés au sein du comité de pilotage.

- Le Comité de Pilotage se réunit régulièrement à l'initiative du Président et assure le suivi de la démarche sur présentation d'un bilan annuel.
- Le Conservatoire du littoral, opérateur local, est chargé de mettre en oeuvre et d'animer la démarche :
 - * Mise en place d'actions d'information, de communication et de sensibilisation.
 - * Préparation des contrats avec les propriétaires et les gestionnaires.
 - * Réalisation d'un bilan annuel à l'attention des membres du comité de pilotage.
 - * Suivi des actions du document d'objectifs et évaluation des résultats.
 - * Promotion de l'outil Charte Natura 2000.
 - * Révision du document d'objectifs.
 - * Veille et conseil sur le site.
 - * Appui pour les procédures d'évaluation des incidences Natura 2000 concernant les projets, activités et interventions sur le site.

Si vous souhaitez
participer à Natura 2000

Conservatoire du littoral, délégation Normandie
1, rue Pémagnie BP 546 - 14037 CAEN Cedex
02 31 15 30 90 - Contact : Mickaël Mary
m.mary@conservatoire-du-littoral.fr
normandie@conservatoire-du-littoral.fr

Contactez l'animateur Natura 2000 pour connaître les actions à mettre en place et vous faire aider, par exemple :

- * Assistance à la bonne application de la charte, au montage de vos contrats ou Mesures Agro-Environnementales.
- * Accompagnement pour la réalisation d'outils de sensibilisation (plaquettes, code de bonne conduite, formations, sentiers de découverte).

Suivez toutes les actions se mettant en place en recevant le bulletin de liaison «Brèves Natura 2000» par voie électronique (demande à faire auprès du Conservatoire du littoral).

Contactez l'animateur Natura 2000 pour signaler des dégradations sur les milieux naturels.

Collectivités, professionnels du tourisme, Maisons de la baie, associations, valorisez le patrimoine et les actions de Natura 2000 à travers des événementiels, des expositions, des sorties découverte.

Consultez la rubrique Natura 2000 concernant la Baie du Mont-Saint-Michel sur le site internet :

<http://littoral-normand.n2000.fr>

mais aussi pour aller plus loin :

www.baie-mont-saint-michel.fr

www.natura2000.fr

